

# « On parle d'un serial violeur »

**PEOPLE** Flavie Flament affirme à son tour que David Hamilton a abusé d'elle

- L'animatrice française ne tait plus le nom de David Hamilton.
- Elle affirme qu'il a abusé d'elle alors qu'elle avait 13 ans.
- Le photographe, qui s'est rendu célèbre dans les années 80 grâce à ses nus de jeunes adolescentes, a rejeté jusqu'ici ces accusations.

## ENTRETIEN

L'affaire fait grand bruit depuis la sortie de *La consolation* le 19 octobre dernier. Dans ce récit autobiographique, Flavie Flament évoque son viol au Cap d'Agde en 1987 par un photographe célèbre, aujourd'hui octogénaire. Elle n'avait toutefois pas livré son nom jusqu'ici. C'est Thierry Ardisson qui a d'abord désigné David Hamilton. Le 26 octobre, ce dernier a opposé un démenti formel via un communiqué de presse. Aujourd'hui, Flavie Flament confirme qu'il s'agit bien de David Hamilton.

**Pourquoi confirmer seulement aujourd'hui, un mois après la sortie de « La consolation », le nom de l'homme que vous accusez de viol : David Hamilton ?**  
J'ai voulu pointer du doigt la prescription qui, en France, condamne les victimes au silence et surtout le fait qu'elles peuvent devenir « coupables de diffamation ». C'est une double peine : vous ne pouvez pas dire qui vous a violée parce que votre propre violeur peut vous attaquer et obtenir gain de cause devant les tribunaux. Je trouve cette loi dégueulasse. Quand j'ai écrit l'ouvrage, je ne savais pas qu'il y avait d'autres victimes, je n'avais pas le soutien que j'ai aujourd'hui. Maintenant, je suis prête à courir le risque d'être traînée devant les tribunaux par l'homme qui m'a violée lorsque j'avais 13 ans. Parce que ça peut m'arriver.

**Comment avez-vous trouvé le courage de dénoncer une personnalité aussi connue ?**  
C'est justement parce qu'il est célèbre que c'est dégueulasse. Au nom de l'art, on devrait taire les violences dont il est coupable. Ce n'est pas vraiment du courage.



« Je veux aller au bout de mes convictions et libérer la parole. »

© FRANCESCA MANTOVANI

## Flavie Flament

Flavie Flament est née Flavie Lecanu le 2 juillet 1974 à Valognes, en France. Animatrice de télévision et de radio, elle a notamment travaillé pour des émissions de divertissement sur TFI, Jimmy et RTL. Depuis 2011, elle n'apparaît plus que de manière épisodique à la télévision, sans animer d'émission en particulier.

Quand j'ai écrit ce livre, c'était plus une manière de transformer la douleur en quelque chose que j'espérais le plus joli possible. C'était aussi une manière de dénoncer, de mettre un pavé dans la mare. Quand on est une petite fille et qu'on a vécu ça, il arrive un moment où on ne peut plus rien faire. Je veux aller au bout de mes convictions et libérer la parole. Pour les femmes victimes de viol et celles victimes de David Hamilton.

**Vous avez reçu les réactions de plusieurs femmes.**  
Elles m'ont contactée via les réseaux sociaux, via Facebook ou d'autres journalistes. Je me doutais que je n'étais pas la seule car je savais que c'était un homme de rituel. J'estimais que je n'avais pas eu une importance folle dans son existence et dans sa carrière. Je me doutais que s'il m'avait fait ça, il avait dû le faire à d'autres. Après les premiers appels, ma

réaction a été un mélange de soulagement, d'indignation et de colère parce que je réalisais qu'on était plusieurs. En même temps, c'est assez magique parce que ça libère beaucoup de femmes du poids du secret. Le fait qu'on soit nombreuses, on a un pouvoir médiatique. On parle d'un serial violeur. On est en train de faire tomber un homme qui a violé plusieurs petites filles. Déjà médiatiquement, c'est un terrain de bataille.

**Derrière l'homme que vous accusez, il y a aussi le photographe reconnu et admiré.**  
C'est aussi dénoncer un travail que j'ai vu être salué par des journalistes comme étant le travail de la pureté, de l'innocence, une façon de magnifier l'âge fragile. Il s'agissait juste des œuvres d'un pédophile. Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? Pour ces photos-là, on n'a signé aucun contrat, et le fait de les voir dans

de grandes expositions, c'est révoltant pour nous en tant que victimes. En plus, cela alimente le système. Il y a quelques années, j'ai vu une interview de David Hamilton à la télévision et j'ai halluciné devant le regard plein d'admiration du journaliste. Pour moi, il faisait de lui le complice de ses actes. Parler de lui comme d'un génie de la photo, c'est appuyer ses penchants pédophiles.

**Mais personne ne savait...**  
Non, mais je trouve que lorsqu'on regarde les photos, c'est choquant. Lorsqu'on écoute ses propos aussi : ce mec a expliqué il y a quelques années que Marc Dutroux avait foutu son business en l'air. Quand il explique qu'il allait faire son marché en Suède, il n'y a que lui qui pouvait s'exprimer comme ça au motif qu'il prenait des photos artistiques.

**A l'époque, votre mère vous a laissée**

**avec lui pour une séance photo alors qu'il venait d'ouvrir la porte sans pantalon ni caleçon. Elle ne se doutait de rien ?**

C'était une autre époque. Mais je pense aussi que certains parents n'ont pas l'instinct de protection. Même en 1987, laisser sa fille à un homme qui ouvre nu, il y aurait dû y avoir quelque chose de pas clair. Mais on était dans un quartier naturiste, à Cap d'Agde. La nudité était partout, il pouvait « faire son marché » comme il le dit. ■

Propos recueillis par  
**FLAVIE GAUTHIER**



**La Consolation**  
FLAVIE FLAMENT  
Editions Lattès  
256 p.  
19 euros

# Une Britannique de 14 ans choisit la cryogénéisation

**SCIENCES** Un juge a accédé à sa requête après avoir reçu une lettre de la jeune fille, atteinte d'un cancer incurable

LONDRES  
DE NOTRE CORRESPONDANTE

C'est une lettre extrêmement inhabituelle et tout aussi poignante que Peter Jackson, un juge de la Haute Cour de Londres, a reçue il y a quelques semaines. « Je n'ai que 14 ans. Je sais que je vais mourir, même si je ne le veux pas. Je pense qu'être cryogénisée me donne une chance d'être guérie et de me réveiller un jour, même dans plusieurs centaines d'années. » L'auteure de ces mots, une jeune Londonienne atteinte d'un cancer incurable, est décédée onze jours après avoir écrit cette lettre. Sa missive a convaincu le juge Jackson d'autoriser la mère de l'adolescente à accomplir la dernière volonté de sa fille, en dépit du désaccord exprimé par le père de la jeune malade.

La jeune fille, dont l'identité reste secrète, est morte le mois dernier, mais son histoire n'a été rendue publique qu'hier. La nouvelle faisait les gros titres des médias britanniques hier matin. Cette adolescente est sans doute la première mineure britannique dont le corps a été congelé dans l'espoir d'être un jour réanimé. La dépouille de l'adolescente est conservée aux Etats-Unis où environ 300 personnes auraient déjà eu recours

à cette technique de préservation des cadavres. Les coûts de la procédure ont été pris en charge par les grands-parents maternels de l'adolescente.

## Envisager une véritable régulation

Au Royaume-Uni, où seulement 9 personnes auraient été

cryogénisées avant l'adolescence, la procédure n'est encadrée par aucune agence gouvernementale. C'est une association baptisée Cryonics UK qui a préparé le corps de la jeune fille immédiatement après son décès et avant son transport aux Etats-Unis. « La science repousse constamment les limites

de ce qu'on appelle la "mort". La cryogénie repousse simplement les limites un peu plus loin », explique l'organisation à but non lucratif sur son site internet.

D'après le *Times*, l'intervention de ces bénévoles dans le cadre hospitalier ne s'est pas déroulée sans problème. L'hôpital s'est plaint auprès du juge Jackson de ce que les intervenants, chargés notamment de plonger le corps à -70 degrés, étaient « sous-équipés et désorganisés ». Le juge en a conclu

qu'il fallait envisager « une véritable régulation de la cryoconservation » au Royaume-Uni.

Selon le journal, le père de l'adolescente, qui n'avait pas eu de contact avec sa fille depuis 8 ans, se serait opposé à la cryoconservation de sa fille après sa mort pour deux raisons. Il aurait craint d'être mis à contribution financièrement. Dans une lettre envoyée au juge, le père de la jeune fille a également exprimé des craintes quant à l'avenir qui attendait sa fille si celle-ci venait à ressusciter dans

200 ans aux Etats-Unis : « Elle risque de ne retrouver aucun parent et de ne se souvenir de rien. Elle pourrait se trouver dans une situation désespérée. »

En donnant son autorisation, le juge n'a pas pris en compte le fondement scientifique – ou non – de la cryopréservation, a-t-il fait savoir. Après avoir statué, il a rendu visite à la jeune fille sur son lit d'hôpital. Peter Jackson s'est dit ému de la façon courageuse dont elle affrontait sa mort, alors imminente. ■

AMANDINE ALEXANDRE



**La dépouille de l'adolescente est conservée aux Etats-Unis où environ 300 personnes auraient déjà eu recours à cette technique de conservation des cadavres.** © CRYONICS INSTITUTE, FACEBOOK.

## COÛT

### Un rêve abordable

Tout est parti d'un livre écrit en 1962. Dans *The Prospect of Immortality*, Robert Ettinger, professeur américain de mathématiques et de physique convaincu que la médecine parviendra un jour à vaincre la mort, expose une solution de mise en attente : la cryogénéisation, soit la conservation du corps à -196°C dans de l'azote liquide. « La cryogénéisation a jusqu'ici eu un succès considérable dans la presse et la science-fiction, mais un succès très réduit en termes de nombre de personnes réellement conservées. En 2015, moins de 300 individus attendaient un hypothétique réveil dans le monde », explique Didier Coeurnel, transhumaniste belge et auteur du livre *Le transhumanisme au service du progrès social*. Pourquoi ce peu d'intérêt ? Car aucun mammifère n'a

jamais pu être ramené à la vie. Mais aussi parce que les produits injectés pour conserver le corps seraient mortels dans un organisme vivant, sans oublier les questions éthiques. Quid du prix ? Un rêve de milliardaire ? Pas vraiment. La société américaine Cryonics Institute cryogénise un corps pour 26.400 euros, ce prix comprenant la vitrification et l'entreposage à long terme. Sa société concurrente, Alcor, est plus onéreuse (sans que le motif de l'inflation saute aux yeux) : 188.500 € dollars pour la conservation du corps complet et 75.400 € pour le cerveau uniquement. L'idée de congeler ses neurones en vue d'une future retransplantation vous laisse dubitatif ? Pourtant rappelez-vous qu'une tentative de greffe de tête sur corps humain est prévue dans les prochains mois...

LAETITIA THEUNIS